

Les politiques publiques de l'énergie solaire

Appel à communications

À l'heure où la reformulation d'une politique de l'énergie solaire déclenche controverses et prises de position autour de la question des tarifs et de l'existence d'une filière industrielle européenne, il paraît nécessaire de donner une dimension temporelle à l'objet en question. Si l'énergie solaire s'inscrit dans une histoire des sciences et une histoire de la recherche particulièrement anciennes, de Lavoisier à Félix Trombe, elle n'est devenue un objet des politiques publiques qu'au milieu des années 1970, du moins en France. La création du Commissariat à l'énergie solaire, en 1978, est contemporaine de la multiplication des publications vantant les mérites de cette source d'énergie, présentée comme nouvelle.

La journée d'études organisée par le laboratoire LLS (Langages, Littératures, Sociétés) de l'université de Savoie et l'Institut national de l'énergie solaire (INES) le lundi 24 juin 2013 a ainsi pour objectif d'interroger les politiques publiques menées depuis près de quatre décennies selon trois axes :

- les rythmes et phases de ces politiques publiques. Les années 1970 sont évidemment décisives dans l'émergence d'une politique publique mais les remises en cause des années 1985-86, dans le contexte du contre-choc pétrolier, sont tout aussi cruciales. Il convient ainsi d'interroger les logiques d'émergence / ré-émergence de politiques publiques en identifiant les acteurs mais aussi les arguments justifiant ces variations. Parmi les hypothèses privilégiées, la politique de décentralisation, par le transfert de compétences à des élus locaux, a-t-elle pu favoriser la résurgence de politiques publiques favorables à l'énergie solaire ? En ce cas, quelles seraient les collectivités locales qui auraient pris le relais d'une politique nationale en retrait : les communes et structures intercommunales, les départements, les régions ? L'opposition, parfois faite, entre une énergie nucléaire centralisée et parisienne quant à ses modes de décision et une énergie solaire régionalisée est-elle pertinente ?

- les dispositifs des politiques publiques, anciens et actuels. Au sein des politiques publiques, une grande variété de dispositifs est observable. Si le tarif d'achat focalise aujourd'hui une large partie des interventions dans le cadre de la régulation de la concurrence et des opportunités réglementaires, d'autres modalités sont également présentes : promotion des usages (par exemple par les campagnes de l'Ademe), fiscalité avantageuse pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers, organisation d'une filière de l'énergie solaire, formation des installateurs, adossement partiel de l'énergie solaire aux politiques énergie-bâtiment... Rendre compte de cette diversité des dispositifs et de leur élaboration dans le temps est l'un des objectifs de cette rencontre.

- comparaisons internationales. L'espace français sera privilégié mais des comparaisons internationales, notamment européennes, sont encouragées. Les contextes sont radicalement différents d'un pays à l'autre mais le fort développement de l'énergie solaire en Allemagne, Espagne, Italie ou Suisse constitue un ensemble de cas dont la confrontation avec l'exemple français ne peut que s'avérer bénéfique. En arrière-plan se pose également la question des politiques européennes de

l'énergie, qu'il s'agisse d'une hypothétique politique énergétique commune ou de tentatives de convergence des politiques nationales dans le solaire.

Les propositions qui comprendront un texte de 3000 signes maximum ainsi qu'un court CV (une page) sont à envoyer avant le **15 avril 2013** à Sophie Pehlivanian (s.pehlivanian@gmail.com).

Les frais de déplacement et de logement des intervenants sont pris en charge par les organisateurs.

Lieu : Chambéry – Le Bourget-du-Lac

Date : lundi 24 juin 2013

Comité scientifique : David Bailleul (université de Savoie), Yves Bouvier (université de Savoie), Olivier Chavanon (université de Savoie), Pascal Griset (université Paris-Sorbonne), Denis Guthleben (Comité pour l'histoire du CNRS), Vincent Jacques le Seigneur (INES), Jean-Pierre Joly (INES), Nicolas Marty (université de Perpignan)

Secrétaire scientifique : Sophie Pehlivanian

Organisation : LLS (Langages, Littératures, Sociétés) de l'université de Savoie, avec la collaboration de l'INES et le soutien du Comité d'histoire de l'électricité